

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 avril 2011
VALANT COMPTE-RENDU**

L'an deux mil onze, le 21 avril à 20h30, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryanick Méhaignerie, Maire.

Présents : Maryanick Méhaignerie, Marie-Renée Saillant, Vincent Houdan, Bernard Delaunay, Gérard Gilbert, Claudine Paysant, Jean-Louis Pinsard, André Mongodin, Sabrina Saudrais, Marie-Thérèse Esnault, Marie-France Bardaine, André Bellier, Stéphane Douabin, Christophe Boittin

Excusés : Jean-Paul Jannier, Daniel Cheul, Thierry Duplat, Philippe Héry, Thérèse Loisel

Pouvoirs : M. Jean-Paul Jannier donne pouvoir à M. Vincent Houdan
M. Thierry Duplat donne pouvoir à M. André Mongodin
Mme Thérèse Loisel donne pouvoir à Mme Marie-Renée Saillant

M. Jean-Louis Pinsard est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du 28 mars 2011.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter les questions suivantes à l'ordre du jour :

- Lotissement « Le Champ Richard » : étude du nouveau projet
- Modification du PLU : suppression de l'emplacement réservé n°21
- Aménagement du centre-bourg : modification du périmètre de l'étude de l'atelier ABE

Le présent compte-rendu a été affiché le 29 avril 2011

➤ **Convention avec le SDIS 35 relative à la disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire**

Le SDIS 35 a transmis à la commune une convention de disponibilité concernant un agent qui a souscrit auprès du SDIS un engagement de sapeur-pompier volontaire. L'objet de cette convention est de préciser les conditions et disponibilités de l'agent pendant son temps de travail.

Vu la loi n°96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs pompiers;
Vu le décret n°96-1004 du 22 novembre 1996 relatif aux vacations horaires des sapeurs pompiers volontaires;

Il est proposé au Conseil Municipal:

- De valider le principe de la subrogation: maintien du salaire du sapeur-pompier volontaire pendant les absences liées à sa fonction. La commune percevra alors à sa place les vacations horaires versées par le SDIS (8 €/heure environ)
- D'autoriser Mme le Maire à signer la convention avec le SDIS 35 avec date d'effet au 1er avril 2011

Après délibération et par 17 votes POUR, le Conseil Municipal valide ces propositions

Un conseiller souhaite savoir quelles sont les modalités d'absence de l'agent pendant sa journée de travail en cas d'intervention la nuit. Une réponse lui sera apportée lors du prochain Conseil Municipal.

➤ **Marché Fauchage/débroussaillage 2011-2014 : choix de l'entreprise retenue**

Le marché de travaux annuels de fauchage et de débroussaillage sur voies communales, chemins ruraux et chemins d'exploitation sur la commune de Balazé doit être renouvelé pour la période 2011-2014. Il s'agit d'un marché à bons de commande d'une durée de 4 ans avec un montant annuel compris entre 6 000 € HT (Mini) et 24 000 € HT (Maxi). Il peut y être mis fin à l'expiration de chaque période annuelle.

Après consultation, la commission voirie a examiné les offres sur la base de quantités annuelles estimées. Après délibération et par 14 votes POUR et 3 ABSTENTIONS, le Conseil Municipal retient la proposition de la commission voirie à savoir l'entreprise Barbot Frères et autorise Mme le Maire à signer le marché avec l'entreprise ainsi que tout document relatif à cette affaire.

➤ **Lotissement « La Vallée » : choix d'un nom de rue**

En accord avec le propriétaire, il est proposé au Conseil Municipal de donner le nom suivant à la rue du lotissement « La Vallée » : Rue de la Vallée.

Après délibération et par 17 votes POUR, le Conseil Municipal valide cette proposition.

➤ **Assainissement : bilan annuel 2010 de la station d'épuration**

M. Bernard DELAUNAY, adjoint au Maire, présente le bilan annuel 2010 du service d'assainissement.

Intervenants:

Collectivité: commune de Balazé
Exploitant: Nantaise des Eaux Services

Capacités:

1 500 équivalent habitants
9 960 ml de réseau gravitaire
Nombre de branchements: 522

Hydrocurage:

Préventif: 1 298 ml
Curatif: 4 interventions (bouchage réseau)

Évacuation sous-produit:

Sable de curage réseau (TRANSELI): 800 kg
Ordures ménagères (SMICTOM): 1.2 m3
Graisse (TRANSELI): 3 600 kg

Rejets: deux analyses par an

Avril

	MES	DCO	DBO 5
Entrant	370 mg/l	823 mg/l	260 mg/l
Sortant	9 mg/l	45 mg/l	5 mg/l

Octobre

	MES	DCO	DBO 5
Entrant	450 mg/l	874 mg/l	380 mg/l
Sortant	7 mg/l	30 mg/l	3 mg/l

Rendement épuratoire

MES: 98 %

DCO: 96 %

DBO5: 99 %

La charge polluante entrée à la station a été de 52.4 kg/jour de DBO5 soit 58 % de capacité de traitement

Débit moyen journalier estimé: 174 m3/jour

Capacité: 300 m3/jour

A l'issue de la présentation des résultats, M. DELAUNAY précise que la station d'épuration fonctionne correctement. Des investissements de mise en sécurité ont été réalisés en 2010. Le renouvellement de l'armoire électrique et de l'automate sont en cours.

Le Conseil Municipal prend acte de ce bilan 2010.

➤ **Association « Les Amis des Bêtes » SPA Fougères : convention de fourrière**

Conformément aux articles L 211-21 et L211-22 du code rural, le Maire prend toute disposition pour permettre la prise en charge des animaux errants et/ou dangereux.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire à signer une convention de fourrière avec la SPA pour la prise en charge de ces animaux.

Coût: 0.32 € par habitant et par an, soit 697.28 €

Durée de la convention: trois ans

Après délibération et par 17 votes POUR, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention avec l'association « Les Amis des Bêtes » SPA Fougères.

➤ **Désignation des jurys d'assises 2012**

Il doit être procédé au tirage au sort de 6 personnes sur la liste électorale pour figurer sur la liste préparatoire d'après laquelle sera établie également par tirage au sort par une commission siégeant à la Cour d'Appel la liste annuelle des jurés d'assises.

C'est sur cette liste annuelle que seront tirés au sort un mois avant chaque session d'assises, les 35 jurés qui participeront éventuellement au jury de jugement.

Les personnes nées après le 31 décembre 1989 ne peuvent pas être retenues.

Modalités du tirage au sort :

- un premier tirage donnera le numéro de la page de la liste générale des électeurs.
- un second tirage donnera la ligne et, par conséquent, le nom du juré.

Les six personnes tirées au sort sont :

1. Mme Marie-Thérèse DURAND née ROSSIGNOL, domiciliée 15 rue de la Bergerie
2. M. Baptiste BOUGERE, domicilié 8 rue de la Bergerie
3. Mme Thérèse FROMONT, domiciliée 7 rue de la Bergerie
4. Mlle Julie GRANGER, domiciliée 18 rue de la Perrière
5. M. Emeric BLOT, domicilié 8 allée du Bosquet
6. Mme Denise DAGUET née GALESNE, domiciliée 13 rue St Martin

➤ **Lotissement « Le Champ Richard » : Etude du nouveau projet**

Mme Marie-Renée SAILLANT, adjointe au Maire, présente le compte-rendu du groupe de travail urbanisme-voirie du lundi 18 avril 2011. Elle rappelle l'historique du projet :

- Octobre 2010 : présentation par Archipôle d'un projet comprenant 5 lots et nécessitant un poste de refoulement. Ce projet représentait un coût global d'environ 234 000 €.
- Mars-Avril 2011 : Archipôle présente un projet comprenant désormais 6 lots, ainsi que trois hypothèses de sorties et d'accès réseaux. Le nouveau projet ne nécessite plus de poste de refoulement, ce qui réduit le coût des travaux.

Mme SAILLANT présente les trois hypothèses de sorties et d'accès réseaux aux conseillers municipaux. Elle précise que le groupe de travail s'est prononcé en faveur de l'hypothèse 3 prévoyant le passage des réseaux et un accès piétonnier par le sud du projet pour un coût prévisionnel de travaux d'environ 197 000 € HT.

Elle ajoute que cette hypothèse nécessite l'acquisition par la commune d'une partie de la parcelle C 482 appartenant à M. Eugène CHEVAL. Après contact, M. CHEVAL est favorable à la cession à la commune d'une surface d'environ 25 m² au prix de 100 € soit 4 € le m².

Après délibération et par 17 votes POUR, le Conseil Municipal décide :

- De valider l'hypothèse 3 retenue par le groupe de travail ;
- D'autoriser pour les besoins du projet, l'acquisition par la commune d'une partie de la parcelle C 482 appartenant à M. CHEVAL aux conditions énoncées ci-dessus. Les frais de géomètre, de notaire (Me BUIIN à Vitré) ainsi que tout autre frais liés à la transaction seront à la charge de la commune ;
- D'autoriser la désignation d'un géomètre pour un relevé topographique complémentaire nécessaire à la poursuite des études ainsi que pour le bornage du terrain de M. CHEVAL en vue de son acquisition par la commune ;
- D'autoriser Mme le Maire à signer toute pièce nécessaire à la poursuite de cette affaire.

➤ **Modification du PLU : suppression de l'emplacement réservé n°21**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de reporter cette question au prochain Conseil dans l'attente de renseignements complémentaires.

➤ **Projet d'aménagement du centre-bourg – Présentation du projet et proposition de modification du périmètre de l'étude par l'atelier ABE**

M. Bernard DELAUNAY, adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement du centre-bourg proposé par l'atelier BOUVIER.

Ce projet a été examiné par le groupe de travail urbanisme-voirie du lundi 18 avril 2011. Il comprend les zones suivantes :

- Zone 1 : Autour des logements locatifs (Projet « Les Glycines » par la SA « Les Foyers »)
- Zone 2 : Place et rue de la Mairie
- Zone 3 : Place de l'église et une partie de la rue St Martin

Afin de disposer d'une étude globale concernant l'aménagement du centre-bourg, il est proposé au Conseil Municipal d'étendre le périmètre de l'étude de l'Atelier BOUVIER :

- Jusqu'au rond-point pour faire la jonction avec la Place de la Paix
- Jusqu'au carrefour avec la rue Paris Jallobert et la rue Abbé Brohan (environ 5 m avant le carrefour)

Après délibération et par 17 votes POUR, le Conseil Municipal valide cette proposition.

➤ **Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du CGCT (Délibération du 8 juillet 2009)**

- *Marchés publics (Entre 4 000 € HT et 50 000 € HT)*

Création d'un mur et réfection des pignons suite à démolition chez Mme Rozé: Entreprise Jérôme GARDAN: 11 045.29 € HT.

➤ **Compte rendu de commissions**

1/Commission Embellissement du 2 avril 2011

M. Bernard DELAUNAY, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission :

Visite du CRAPA pour voir l'état des jeux : Compte tenu des normes et de l'état des grands jeux en bois, il est impératif de les changer. La commission privilégie les nouveaux matériaux au bois pour les jeux, et souhaite des jeux utilisables à partir de 2 ans.

La commission propose de retenir chez Proludic le jeu VIVAREAJ3304 (2-8 ans avec adaptation handicap moteur) et un portique inox, 2 balançoires chez Proludic (référence J478 : 2-10 ans).

La signalétique sera refaite. L'installation sera faite pendant la 1^{ère} semaine de juillet, par le service technique avec l'assistance technique du fournisseur,

Coût total : 12 154.38 € HT.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

2/Commissions voirie des 6 et 11 avril 2011

M. Bernard DELAUNAY, adjoint au Maire, présente le compte-rendu des commissions :

- Commission du 6 avril 2011 : réflexion sur le projet d'aménagement du centre-bourg en présence de M. BOUVIER, de l'atelier ABE
- Commission du 11 avril 2011 :
 - ✓ Marché fauchage/débroussaillage (choix de l'entreprise retenue)
 - ✓ Commande fauchage/PATA 2011 : Fauchage : 1^{er} passage semaine 21 (du 23 au 27 mai 2011), PATA : Début septembre
 - ✓ Demande de renforcement de la voie communale au lieu-dit « La Bienvenuais »
 - ✓ Renouvellement de la signalétique bourg/campagne : un recensement des panneaux à refaire est en cours. Des devis ont été demandés.
 - ✓ Campagne curage fossé et arasement : devis en cours de réception

3/Réunion avec la JA du 13 avril 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente le compte-rendu de la réunion :

Précision : Cette réunion est organisée à la demande du Président de la JA, Jean-claude TUAL, pour répondre aux nouveaux besoins

- Mise à jour de la convention de mise à disposition du Local Jeunes entre la mairie et l'association Jeanne d'Arc : la convention est modifiée pour la prise en compte des nouveaux besoins. Le terme « Local Jeune » sera remplacé par « Local Associations ». Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer la nouvelle convention.
- Autres sujets abordés :
 - Demande de matériel pour le nettoyage de la salle des sports
 - Planning pour l'aménagement des placards de rangements
 - Organisation du parking du complexe sportif, en cours de réflexion, mais pas avant 2012 (à revoir en commission finance)

4/Commission Environnement du 14 avril 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission :

- Préparation du diagnostic EDF : aucune étude ne sera demandée à EDF, la commune disposant de tableaux réalisés par Mme PAYSANT, conseillère municipale. Un diagnostic du SDE doit être réalisé avant fin juin.
- Propreté de la commune : il est proposé l'organisation d'une journée « Nettoyage de Balazé » début avril 2012, dans le cadre du développement durable, qui associera la population, l'école, la bibliothèque et les associations. Principe : ramassage des déchets sur différents points de la commune par des groupes de 5 à 10 personnes

5/Commission Sports et Loisirs du 19 avril 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission :

- Préparation de la fête de la musique : samedi 18 juin 2011
- Tour de Bretagne des véhicules anciens : samedi 11 juin 2011 : passage dans la commune à partir de 17h de 480 autos, 90 motos, 80 véhicules utilitaires, camions, tracteurs, caravane publicitaire ainsi que 1300 personnes costumées
- Festival des Marches de Bretagne : samedi 9 juillet 2011

Activités :

- La nuit des conteurs Gallo.

- Randonnée pédestre nocturne dans le parc du château du Châtelet : tarif prévisionnel de 6 € par personne.

Suite aux réactions de plusieurs conseillers, un contact avec les organisateurs pour revoir le tarif est proposé.

M. Vincent HOUDAN précise que l'organisation de cette manifestation nécessite de 20 à 30 bénévoles.

Conseillers volontaires : Gérard GILBERT, André MONGODIN, Christophe BOITTIN, Marie-Thérèse ESNAULT, Stéphane DOUABIN, Claudine PAYSANT, Jean-louis PINSARD, Vincent HOUDAN

➤ Questions diverses

1. Chauffage de l'Eglise – Visite de l'église de Sixt sur Aff

M. Gérard GILBERT, adjoint au Maire, informe les conseillers qu'une visite de l'église de Sixt-sur-Aff est prévue le samedi 30 avril afin d'observer le système de chauffage mis en place. Les conseillers intéressés doivent se faire connaître rapidement.

2. Entretien et éclairage du terrain de foot

Un conseiller demande des renseignements quant à l'entretien et l'éclairage du terrain de foot. L'adjoint en charge du dossier lui répond que l'entretien est programmé prochainement et que le problème de l'éclairage va être résolu.

3. Dates à retenir :

➤ Commission Accessibilité : mardi 26 avril 2011

➤ Commission sports et loisirs : jeudi 28 avril 2011

- Visite de l'Eglise de Sixt-sur-Aff : samedi 30 avril 2011
- Commission Communication : jeudi 5 mai 2011
- Festival des Marches de Bretagne – Randonnée nocturne : samedi 9 juillet 2011

Prochain Conseil Municipal : le lundi 30 mai 2011 à 20h30